

CHARTRE D'ENGAGEMENT COP REGIONALE CENTRE – VAL DE LOIRE (manifestations et évènements éco-responsables)

Reconnaissant à titre individuel :

- La réalité du changement climatique, la dynamique créée par l'Accord de Paris pour le climat depuis la COP 21 et l'urgence d'agir dès aujourd'hui afin de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre pour rester sous la barre des +2°C, voire 1,5°C de réchauffement climatique global ;
- La nécessaire implication de l'ensemble des parties prenantes de la région Centre-Val de Loire pour garantir un avenir durable aux générations futures ;
- Le besoin d'adapter l'économie régionale aux enjeux du changement climatique et de tenir compte des spécificités de chaque secteur d'activité pour garantir le plein effet des mesures envisagées ;
- Les bénéfices socio-économiques territoriaux que constituent les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique portées par les collectivités, les organismes publics, les entreprises et les citoyens.

Considérant l'ambition du SRADDET de la Région Centre-Val de Loire dans le domaine Climat/Energie et notamment les règles et objectifs partagés suivants :

- Réduire la consommation énergétique finale de 43 % en 2050 ;
- Atteindre 100 % de la consommation régionale d'énergie couverte par la production en région d'énergies renouvelables en 2050 ;
- Réduire de 100 % les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique entre 2014 et 2050 et améliorer la qualité de l'air ;
- Réduire de 15 % les déchets ménagers en 2025 et favoriser le développement de l'économie circulaire ;
- Favoriser l'éco-conception et renforcer la performance énergétique des bâtiments ;
- Développer un urbanisme plus durable pour endiguer la consommation de nos espaces agricoles, naturels et forestiers ;
- Encourager une économie qui relève les défis climatiques et environnementaux ;
- Identifier l'impact et la vulnérabilité au changement climatique et définir une stratégie d'adaptation des territoires.

Je soutiens la Région Centre-Val de Loire dans sa volonté de créer un cadre dynamique et favorable à l'émergence d'un modèle de région résilient aux changements climatiques.

Je m'engage à contribuer activement à cette COP régionale, à participer à la co-construction du premier Accord régional Climat/Energie et à mettre en œuvre dans la mesure de mes moyens les orientations et actions qui en découlent.

En outre, si j'organise un événement labellisé COP régionale, les actions mises en place devront satisfaire les objectifs suivants (liste non exhaustive) :

- prévoir le tri des déchets ainsi qu'une collecte sélective pour le recyclage,
- mettre en place des actions pour réduire la production de déchets,
- mettre en œuvre des actions pour limiter l'impact environnemental des déplacements des festivaliers,



- valoriser des produits locaux pour la restauration sur le site, ainsi que la vaisselle non jetable,
- mettre en œuvre des actions sur les économies d'énergie (chauffage, éclairage...),
- ...

Je m'engage à mettre en œuvre le ou les engagements que j'ai inscrit sur la plateforme et à transmettre les éléments nécessaires dans le cadre du suivi de la COP.

Et j'autorise la Région Centre – Val de Loire à valoriser mon engagement.

Signé le / / A Par